

La lutte contre le blanchiment dans les banques d'investissement

Les problématiques spécifiques à la Banque d'Investissement découlant de l'ordonnance 2009-104 du 30 janvier et de ses textes d'application

Le + d'EIFR :

Un échange approfondi et direct entre régulateurs, organes de contrôle et régulés

OBJECTIFS:

- Présenter les attentes des autorités de contrôle
- Traiter les problématiques particulières des banques d'investissement en expliquant les circuits et les échanges d'information entre les acteurs
- Montrer comment mettre en place une organisation efficace dans une banque d'investissement

PUBLIC CONCERNE

Responsables d'activités de financement et d'opération de haut de bilan,
Responsables d'activités de levée de fonds et de financements structurés,
Directions de la Conformité et de la Déontologie,
Responsables des risques opérationnels,
Directeurs des risques,
Inspection Générale,
Contrôle interne,
Responsables de Lutte anti-blanchiment et de sécurité financière,
Profession du Droit (direction Juridique, avocats, légistes,...)

PARTICIPATION : 610€

Pris en compte dans le cadre de la Formation continue (DIF)

08 Juillet 2010

Palais Brongniart de 8h30 à 14h00

Un déjeuner-buffet sera proposé

Programme:

- **Sources de la réglementation et attentes du superviseur**
 - Mise en perspective de différentes réglementations,
 - Mise en œuvre de l'approche par les risques et identification du bénéficiaire effectif
 - Points d'attention pour le superviseur
- **Priorités et attentes de TRACFIN dans ses relations avec les CBI**
 - Mise en œuvre du dispositif réglementations,
 - Coopération internationale
 - Echange d'information / confidentialité
- **La mise en oeuvre concrète dans les banques d'investissement**

ORATEURS :

Gaëtan Viallard ACP – Chef du service du droit de la lutte anti blanchiment et du contrôle interne

Henry Nguyen TRACFIN- Département Institutionnels et International

Thierry Brault CA-CIB Compliance Officer

Afin de faciliter les échanges, le nombre de participants devra être limité à 25 personnes.

Pour plus d'information : www.eifr.eu/seminars, contact EIFR : contact@eifr.eu ou +33(0) 1 49 27 13 78